

Point Hebdo – 27 mai 2016

Grèce : Part III

L'Eurogroupe a donné son accord, mercredi 25 mai 2016, afin de débloquer la nouvelle tranche d'aide à la Grèce d'un montant de 10,3 milliards d'euros.

« Athènes devrait bénéficier d'un prêt de 10,3 milliards d'euros d'ici à septembre, en addition des 220 milliards d'euros déjà versés »

Cette fois-ci, les négociations ont fait moins de bruit que l'année dernière où l'on a assisté au bras de fer entre l'Eurogroupe et le gouvernement grec anti-austérité fraîchement élu.

De ce prêt, Athènes consacra 7,2 milliards d'euros pour rembourser ses prochaines échéances jusqu'en novembre, dont 2,2 milliards à la Banque centrale européenne (BCE) dès juillet. Les 3,1 milliards restants serviront à couvrir les arriérés pour le fonctionnement de l'Etat.

En contrepartie, le Parlement grec a dû adopter toute une panoplie de réformes d'austérité. Il a notamment validé la création d'un mécanisme qui enclenche une baisse automatique des dépenses de l'Etat si l'excédent budgétaire primaire (hors service de la dette) de 3,5 % du PIB exigé par les créanciers d'ici à 2018 n'était pas atteint.

De plus, un nouveau fonds de privatisation devra engranger 13 milliards d'euros d'ici à 2018, sans aucun contrôle parlementaire.

On peut s'interroger ici sur le réalisme des mesures exigées par rapport à l'état de l'économie grecque et alors que le revenu des ménages a chuté de 30% ces six dernières années.

Aussi, sous la pression du FMI, les membres de l'Eurogroupe ont promis l'ouverture de discussions sur l'allègement de la dette grecque.

Cet accord ne résout en rien le problème de la dette grecque. Il permet à Bruxelles de rester « discret » à quatre semaines du référendum sur l'avenir du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne (Brexit), qui se tiendra le 23 juin prochain !



Benjamin Chiche

Gérant junior
bchiche@platinum-
gestion.fr

Avertissement

Document non contractuel limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans le présent document proviennent de sources dignes de foi, mais ne sauraient engager notre responsabilité. Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement.